



Déchets > Réduction déchets source

Programme européen de réduction des déchets à la source

Dunkerque (Nord)

Pionnière en matière de collecte sélective des déchets recyclables à l'échelle nationale, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) poursuit sa politique globale de gestion des déchets. Elle a notamment engagé une stratégie de réduction de la production de déchets ménagers en participant au projet pilote européen Interreg III b « Reduce » d'une durée de 4 ans, ayant pour objectif l'élaboration d'une stratégie transnationale innovante pour la réduction des déchets en Europe du Nord-Ouest. Dans ce cadre, la CUD a lancé un ambitieux programme de sensibilisation et de concertation des acteurs concernés par la thématique déchets en vue de l'élaboration d'une charte.

Date de lancement du projet : 2004.

Population : 210 000.

Contexte :

Le projet « REDUCE » (« réduire » en anglais) constitue une application directe des objectifs de réduction des déchets du 6ème plan d'action environnemental de la Commission européenne, adopté en 2002. Ce plan insiste sur l'importance à accorder à la dimension « prévention » dans le cadre d'une gestion intégrée des déchets, peu de progrès ayant été accomplis, à ce jour, en termes de traduction des objectifs en actions opérationnelles. Peu d'états membres ou d'autorités publiques ont mis en place des campagnes efficaces de minimisation atteignant des résultats réels et mesurables de réduction de déchets ménagers. La Belgique est sans doute l'un des territoires les plus avancés en matière de mise en œuvre d'actions de proximité de ce type, offrant ainsi au Royaume-Uni et à la France l'opportunité de s'en inspirer pour les reproduire efficacement dans leur propre contexte.

Partenaires :

Association Espace Environnement (chef de file) - Belgique.

Intercommunale de Charleroi - Belgique.

Communauté urbaine de Dunkerque - France.

Recycle Western Riverside – Royaume-Uni.

Waste Watch – Royaume-Uni

Dates clés :

16 juin 2005 : démarrage officiel de « Reduce » par la signature, à Charleroi, d'une convention entre les partenaires à l'issue d'une conférence de presse transnationale.

Objectifs et résultats attendus en matière de développement durable :

- Adapter et transférer efficacement et durablement des stratégies de réduction ayant fait leurs preuves dans d'autres pays.
- Mettre progressivement en place un centre-ressources en matière de réduction des déchets.
- Contribuer aux retours d'expériences dans ce domaine et à la diffusion des méthodes et résultats à d'autres territoires en Europe.
- Favoriser une meilleure compréhension des politiques de prévention des déchets et en accroître l'efficacité notamment par le biais d'une approche intégrée.
- Développer des partenariats forts transnationaux, notamment avec la grande distribution.
- Mener des actions de terrain auprès des ménages.
- Stabiliser, voire diminuer la production des déchets dans les zones concernées par le projet et réduire leur impact sur l'environnement en favorisant la prévention, la réutilisation, le recyclage



Le développement durable, c'est possible !

et le compostage à domicile.

Points forts :

- Partenariat fort entre acteurs complémentaires.
- Approche novatrice, multi-sectorielle et impliquant la population.
- Souci constant de résultats concrets et mesurables.

Principes :

Basé sur l'expérience wallonne, ce projet développe une coopération équilibrée et durable entre des partenaires anglais, français et belges en matière de prévention des déchets. Il implique ainsi une collaboration étroite et un dialogue permanent entre les autorités locales et les associations.

Le projet se déroulera en plusieurs phases, de 2004 à 2008. Il consistera, dans un premier temps, en l'élaboration d'une stratégie basée sur la consultation des acteurs et la mise en place de partenariats. Puis les méthodes seront appliquées sur une phase test avant d'envisager une généralisation.

Une large place a été réservée dans ce projet à la capitalisation des bonnes pratiques (méthodes, axes et outils de travail) en matière de prévention des déchets à l'échelle européenne et conduira, notamment, à la publication d'un guide méthodologique de référence en la matière. Le projet « Reduce » mise aussi sur l'installation progressive d'une plate-forme de formation, d'information et d'échanges méthodologiques et stratégiques destinée à nourrir la réflexion des opérateurs nationaux et les aider à mettre en place des actions locales efficaces.

L'ensemble du projet est encadré par un Comité d'orientation dont le rôle principal est de suivre la bonne évolution du projet, et aussi de conseiller les partenaires en leur apportant leur propre éclairage sur le sujet.

Les élus de la Communauté urbaine de Dunkerque, dans le cadre de ce projet, ont lancé un programme de sensibilisation accrue à travers l'élaboration d'une Charte. Elle a débuté par une concertation de tous les acteurs, organisée en plusieurs groupes de travail créés à partir des différents modes de vie : les artisans et commerçants, l'habitat collectif, l'habitat individuel rural... Tous ces groupes se sont rencontrés plusieurs fois en 2005 et ont rédigé des propositions regroupées dans un Livre ouvert. Ce document doit ensuite être présenté à la Communauté Urbaine en décembre 2005 qui aura pour mission la rédaction de la charte pour mars 2006.

Clés de la réussite

La principale clé de réussite réside dans la mobilisation large de tous les acteurs du territoire. Une mise en œuvre progressive des actions permet de rassurer les plus septiques et de prendre de le temps de la consultation et de l'apprentissage des techniques de prévention.

Chiffres clés

Sur 550 personnes invitées, près de 200 personnes ont participé aux réunions.
208 ont envoyé une contribution écrite, soit 148 contributions collectées.

Plan de financement

Fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement en Nord-Pas-de-Calais :
114 286 €
Interreg 3B : 378 766 €
Autofinancement Communauté urbaine de Dunkerque : 296 044 €
Coût total : 789 096 €

Contacts

Audrey Leclercq



Le développement durable, c'est possible !

Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine BP 5530
59386 Dunkerque
Tél. : 03 28 62 72 42
E-mail : audrey.leclercq@tud.fr
Site internet : <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr>

Jean-Marie Savino
Gestionnaire du projet
Espace Environnement
29, rue de Montigny 6000 Charleroi (Belgique)
Tél. : +32 71 300 300 – Fax : +32 71 509 678
E-mail : jmsavino@espace-environnement.be
Site internet : <http://www.reduce.be>